

Nom et prénom du redevable :
Monsieur THOMAS THIBAUT
Adresse :
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN
Intercalaire n° 1 ANNÉE 2007



N° 12374 * 03

Annexe 4

Avant de remplir cette annexe, veuillez consulter la notice. Le total GH du dernier intercalaire servi est à reporter page 3 de la déclaration

PASSIF ET AUTRES DEDUCTIONS

N° d'article	NATURE, OBJET, DATE DE LA DETTE	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	MONTANT RESTANT DÛ au 1er janvier de l'année d'imposition
1	2	3	4
Pour calculer le montant de votre ISF déductible, et obtenir ainsi le passif réel à reporter ligne GH de la page 3 de votre déclaration, voir notice rubrique Calcul de l'ISF théorique.			
1	Nature: IR	TRESOR PUBLIC	40 117
2	Nature: CSG CRDS	TRESOR PUBLIC	15 026
3	Nature: TAXE FONCIERE CURE D'AIR	TRESOR PUBLIC	1 000
4	Nature: TAXE HABITATION CURE D'AIR	TRESOR PUBLIC	1 094
5	Nature: TAXE HABITATION SERIGNAN	TRESOR PUBLIC	760
6	SUCCESSION MICHEL THOMAS	TRESOR PUBLIC	173 119
7	Nature: ISF théorique		6 997
TOTAL (à reporter éventuellement sur un autre intercalaire)...			GH 238 113